

CONSEIL MUNICIPAL Séance du 3 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents : 4
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 28 mai 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le TROIS JUIN, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC - Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Christian CARRERE - M. Roger VIARSAC - Mme Monique BOTTINI - Mme Nadia MACIPÉ - Mme Florence BOUNIN - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Olivier DODINOT - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Bruno EYSSERIC
M. Francis KORNPROBST, pouvoir à M. Franck MILLET
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS
M. Jean-Christophe NELLO, pouvoir à M. Joachim DUSAUGEY

Secrétaire de séance : Mme Odile PILOZ

2026-06-81 / AFFAIRES FINANCIERES
Demande de subventions pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement
Approbation du nouveau plan de financement

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc GREGOIRE

Objet et périmètre de l'étude

Le Conseil Municipal réuni le 02 février 2026 a approuvé le marché de prestations intellectuelles d'élaboration d'un schéma directeur d'assainissement collectif. Cette mission a été confiée à la société Naldeo et a pour objectifs principaux d'améliorer la connaissance du système d'assainissement, de recenser les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, et de proposer à la collectivité des solutions adaptées et fiables pour y remédier. Le marché d'études porte également sur les communes d'Aubres et Venterol, qui ont délégué à la commune de Nyons la maîtrise d'ouvrage de cette prestation. Les prestations les concernant leur seront refacturées déduction faite des subventions obtenues.

Plan de financement

Le plan de financement initialement adopté par délibération en date du 19 novembre 2025 doit être modifié de la manière suivante :

PLAN DE FINANCEMENT			
DEPENSES H.T.		RECETTES HT	
Études Montant estimatif de l'élaboration du schéma directeur d'assainissement (Nyons, Aubres et Venterol)	136 483,00 € HT	Aides publiques	
		Agence de l'eau RMC 95 538,00 € HT (70 %) Département de la Drôme 13 648,00 € HT (10 %)	
		Participation des communes	
		Aubres : 15 542,00 € x 0,2 = 3 108,00 € HT Venterol : 16 719,00 € x 0,2 = 3 343,80 € HT	
		Autofinancement	
		Commune de Nyons 20 845,20 € HT (15,2 %)	
TOTAL DEPENSES	136 483,00 € HT	TOTAL RECETTES	136 483,00 € HT

5

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'APPROUVER** le nouveau plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **D'APPROUVER** les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département de la Drôme pour l'année 2026.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Odile PILOZ
Secrétaire de séance

Christian TEULADE
Maire de NYONS

